

**Comité d'Éducation à la Santé et à la Citoyenneté  
(CESC)  
Compte rendu de la réunion du mardi 16 novembre 2021  
à 15h30  
Salle de Permanence**

**Étaient présents :**

M. Yvan SCHMITT - Proviseur  
M. Blaise FENART - Directeur du Primaire  
M. Isadore REAUD - School Manager  
M. Dominique GERARD - CPE  
Mme Séverine DANIEL - Représentante des enseignants du Primaire  
Mme Sophie BERGERET - Représentante des enseignants du Primaire  
Mme Perrine CARIVEN - Représentante des enseignants du Secondaire  
Mme Capucine PICHARD - Responsable du Point Écoute  
Mme Nieves GIDON - Représentante des parents élus au Conseil d'Établissement  
M. Laurent VIRELLO - Représentant des parents élus au Conseil d'Établissement  
Mme Kita KLONGWATHANAKITH - Représentante des élèves, Vice-présidente du CVL  
Mme Ennoïa DANIEL - Représentante des élèves élus au CVL  
Mme Léa PRAKASH - Représentante des élèves élus au CVL

**Étaient excusés :**

M. Adrien LASNEL - Adjoint au Proviseur  
M. Christophe STOR - Représentante des enseignants du Secondaire  
Mme Anne COULON - Représentante des parents élus au Conseil d'Établissement  
M. Micha GARINE-WICHATITSKY - Représentant des élèves élus au CVL

Les compétences et l'objet des réunions du CESC sont rappelés en préambule.

Le CESC est une instance de réflexion, d'observation et de veille qui conçoit, met en œuvre et évalue les actions en matière de prévention et d'éducation à la citoyenneté et à la santé. Cette démarche globale et fédératrice permet de donner plus de cohérence et de lisibilité à la politique éducative de l'établissement, et favorise également des partenariats en fonction des problématiques abordées. Le CESC est ainsi l'instance privilégiée pour, notamment :

- Fédérer les actions de prévention concernant la santé dans le cadre du [parcours éducatif de santé](#) ;
- Accompagner l'éducation à la citoyenneté en concordance avec le [parcours citoyen](#) ;
- Améliorer le climat entre tous les membres de la communauté éducative ;
- Contribuer à la mise en œuvre d'un plan de prévention de la violence et participer à l'élaboration du diagnostic de sécurité.

Intégrées dans le projet d'établissement, les actions du CESC doivent être évaluées et présentées à la communauté éducative lors du Conseil d'établissement.

Les domaines d'actions des préoccupations sont assez nombreux et peuvent être regroupés en 3 catégories :

1. Prévention sur les thèmes de la santé et de la sécurité (Mme CARIVEN, professeur de SVT, comme référente)
2. La Citoyenneté (M GÉRARD, CPE, comme référent)
3. L'écologie et le développement durable

L'ordre du jour est donné et porte sur la revue du calendrier des actions :

Un tableau de l'ensemble des actions proposées a servi de base à la réunion. Ce tableau a été préparé par M. Dominique Gérard (CPE), et par Madame Pichard, psychologue, en concertation avec les représentants des élèves et des enseignants.

Il s'inscrit dans la continuité de ce qui a été fait les années précédentes, en corrélation avec l'identification des besoins, l'enquête « santé-citoyenneté » réalisée il y deux ans.

Un point concerne la proposition de sondage des élèves sur le thème « enquête violences sexistes et sexuelles ».

Bien qu'ayant abordé, plus ou moins succinctement toutes les actions, le débat a porté en grande partie sur la prévention des thèmes santé et sécurité.

Un rappel a été fait sur la conférence-débat du 29 novembre sur les conduites à risque : peu de personnes se sont inscrites. Ce chiffre provisoire en nette baisse par rapport à l'année dernière. La distanciation en rapport avec la crise sanitaire peut l'expliquer en partie, mais il a été demandé aux représentants des parents d'élèves et à ceux des élèves de relayer l'information et de communiquer sur le thème.

La conférence n'est pas limitée à un nombre maximum de participants, la préinscription est obligatoire pour nous permettre d'envisager aux parents des tests antigéniques.

La conférence est ouverte à tout public (élèves et parents). A noter que les élèves sont également sensibilisés en cours d'année par des événements distincts.

La visite pédagogique aux temples de Lopburi (soins aux malades du sida) et Saraburi (soins aux malades atteints de toxicomanie), a été évoquée. Quel niveau semble le plus adapté ? Jusqu'à ce jour, la visite était organisée un samedi pour une trentaine d'élèves volontaires (3<sup>ème</sup> et lycéens).

Lors des différentes réunions du comité de pilotage, le niveau 4<sup>ème</sup> avait été proposé avec une visite par trimestre pour chaque classe de 4<sup>ème</sup>. Les discussions semblent aboutir plutôt vers un autre niveau (3<sup>ème</sup>).

Dans un second temps, le thème de la santé mentale des élèves est abordé. Les élèves ont réalisé un sondage sur le ressenti des élèves et les répercussions de l'enseignement à distance sur leur santé.

La problématique est abordée par les représentants des élèves, notamment de premières et terminales, qui ont du mal à jauger leur niveau et qui se projettent un peu trop dans l'échec du fait du manque de repères.

De nombreux échanges ont porté sur la possibilité d'intégrer des sessions individuelles ou par groupes avec un référent, psychologue, adulte qui pourrait être la responsable du point écoute, Mme Pichard. Ce choix qui a semblé faire l'unanimité, est néanmoins confronté à des problèmes logistiques et temporels. Le caractère obligatoire de la démarche suscite également des réticences.

Le débat se poursuivra au sein de l'établissement.

Un bref rappel des autres actions est effectué comme l'intervention d'un représentant de la police thaïlandaise afin de bien intégrer le rappel à la loi dans un pays étranger et la mise en place rapide des tests de dépistage.

(Il est à noter que depuis cette année, en cas de résultat positif, le Proviseur en sera informé).

Au chapitre des nouveautés :

- Intervention d'une diététicienne (6<sup>ème</sup>)
- Proposition d'atelier sur les dangers domestiques pour les classes de maternelles afin de sensibiliser les jeunes enfants au plus tôt avec ces risques et leur permettre de les identifier et d'avoir les bonnes attitudes à adopter.
- Projet solidaire en élémentaire : création des boîtes avec des produits de première nécessité pour donner aux populations dans le besoin.

Au chapitre de la citoyenneté, revue rapide des actions avec une proposition pertinente des élèves quant à intensifier la participation des élèves entre eux. Notamment par l'organisation de rencontres sur les différents thèmes abordés et partager l'expérience des aînés avec les plus jeunes.

Les thèmes d'écologie et de développement durable ont également été évoqués. Ils sont plus longuement traités lors des réunions spécifiques à l'E3D et aux réunions avec les éco-délégués.

Secrétaire de séance : Mme Nieves GIDON